

**Avenant n° 4 à la convention du 29 novembre 2007 conclue entre le Fonds Régional  
Bruxellois de Refinancement des Trésoreries communales, le Gouvernement de la  
Région de Bruxelles-Capitale, le Collège réuni, la commune  
de WATERMAEL-BOITSFORT et le CPAS de WATERMAEL-BOITSFORT**

ENTRE :

**LE FONDS REGIONAL BRUXELLOIS DE REFINANCEMENT DES TRESORERIES  
COMMUNALES**

représenté par Monsieur Rudi VERVOORT, Ministre-Président du Gouvernement de la  
Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, du Développement territorial, de  
la Politique de la Ville, des Monuments et Sites, des Affaires étudiantes, du Tourisme, de la  
Fonction publique, de la Recherche scientifique et de la Propreté publique.

Ci-après dénommé "le Fonds"

**LE GOUVERNEMENT DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE**

représenté par Monsieur Rudi VERVOORT, Ministre-Président du Gouvernement de la  
Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, du Développement territorial, de  
la Politique de la Ville, des Monuments et Sites, des Affaires étudiantes, du Tourisme, de la  
Fonction publique, de la Recherche scientifique et de la Propreté publique.

Ci-après dénommé "le Gouvernement"

**LA COMMUNE de WATERMAEL-BOITSFORT**

représentée par Monsieur Olivier DELEUZE, Bourgmestre et Monsieur Etienne TIHON,  
Secrétaire communal

Ci-après dénommé "la Commune"

**LE CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE de WATERMAEL-BOITSFORT**

représenté par Monsieur David LEISTERH Président et par Monsieur Pierre PARDON  
Secrétaire

Ci-après dénommé " le C.P.A.S."

**ARTICLE 1**

Le plan financier établi pour la période 2019-2021 remplace le plan établi antérieurement et fait partie intégrante de la convention du 29 novembre 2007.

Fait à Bruxelles, le  
en autant d'exemplaires que de parties.

Pour le Fonds Régional Bruxellois de Refinancement des Trésoreries communales :  
Le Ministre-Président,



Rudi VERVOORT

Pour le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale :  
Le Ministre-Président,



Rudi VERVOORT

Pour la Commune :

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire,

Olivier DELEUZE

Etienne TIHON

Pour le C.P.A.S. :

Le Président,

Le Secrétaire,

David LEISTERH

Pierre PARDON